



Formation MAC STT

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Maintenir et actualiser ses compétences de SST

Durée Totale : 7 heures en présentiel

Lieu : Locaux d'IRFOP PROVENCE

Public visé : tout Sauveteur Secouriste du Travail certifié souhaitant poursuivre sa mission au sein de l'entreprise

Pré-requis : être titulaire du certificat de sauveteur secouriste du travail. Se munir de sa carte de SST le jour de la formation

Organisation : de 4 à 10 stagiaires

Objectifs :

Maintenir et actualiser ses compétences de SST définies dans le dernier référentiel national de l'INRS. Continuer à mettre en application, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention, au profit de la santé et sécurité au travail.

Compétences visées :

- * Situer le cadre réglementaire de son intervention.
- * Inscrire son action d'acteur prévention dans une démarche de prévention.
- * Participer à l'évaluation des risques professionnels.
- * Réaliser une protection adaptée et examiner la victime.
- * Alerter et faire alerter.
- ✉ Secourir la victime de manière appropriée.

Moyens d'encadrement :

- Mr LEPINAY Nicolas : Formateur professionnel du secourisme certifié par l'INRS et spécialiste en prévention des risques professionnels.

Modalités de suivi de l'exécution et appréciation des résultats :

- Feuilles d'émargement
- Evaluation des acquis à l'oral et pratique
- Un questionnaire de satisfaction sera remis au stagiaire à la fin du stage pour évaluer la prestation.
- Des évaluations formatives seront présentes tout au long du stage
- La fin de la formation sera annoncée par les épreuves certificatives
- Délivrance d'un certificat de sauveteur secouriste du travail à l'issue de la formation sous réserve de satisfaction des critères d'évaluation.

Modalités d'évaluation :

- Des évaluations formatives seront présentes tout au long du stage
- La fin de la formation sera annoncée par les épreuves certificatives
- **1ère épreuve certificative** réalisée à partir de la mise en place d'une simulation d'accident de travail, suivie le cas échéant d'une analyse avec le formateur
- **2ème épreuve certificative** réalisée sous la forme d'un entretien entre le candidat et le formateur Ayant comme support la mise en situation de travail simulée précédemment
- Les stagiaires sont évalués par la base de la grille certificative I.N.R.S.

Moyens techniques et pédagogiques :

- Exercices pratiques
- Pédagogie ludique et applicative
- Mise en situation pratiques, jeux de rôles, applications concrètes
- Fiches outils pratique : aide-mémoire
- Support audio visuels
- Outils multimédias
- Support de cours

Sanctions :

- Attestation de formation et certificat de réalisation – carte personnel SST
- Suivant une évolution en cours et une évaluation certificative, le certificat de sauveteur secouriste du travail FORPREV est délivré
- Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des sauveteurs secouristes du travail, ils sont transmis dans un document national nommé « grille de certification des compétences des SST »

Validation de la formation :

- Un certificat « Sauveteur Secouriste du Travail » sera renouvelé au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux tests pédagogiques conformément au référentiel de compétence. Il est délivré pour une durée de 24 mois par le réseau de l'assurance maladie Risques professionnels / INRS et valable au niveau national. Un maintien et actualisation des compétences, MAC SST, d'un jour permet de renouveler la certification

Accessibilité :

- L'organisme formateur mobilise les expertises et outils nécessaires pour accueillir, accompagner/former ou orienter les publics en situation de handicap. Pour tout renseignement, contacter le référent handicap de la structure IRFOP-Provence Mme SPALEMI-GAUDIN Corinne : contact@irfop-provence.com

Délais d'accès :

Pour nos formations INTRA, les délais d'accès à la formation sont définis par l'établissement accueillant.

Pour nos formations INTER, l'entrée en formation des publics jusqu'à la veille du démarrage de l'action.

PROGRAMME

Le juin 2024 de 9h à 12h et de 13h à 17h

Remise à jour des connaissances techniques des SST :

- Evaluation via un questionnaire afin d'analyser les compétences manquantes :
 - Protéger
 - Examiner
 - Alerter
 - Saignement abondant
 - La victime s'étouffe
 - La prévention
 - La victime se plaint de sensations pénibles
 - La victime se plaint de brûlures
 - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
 - La victime de plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - La victime ne répond pas mais respire
 - La victime ne répond pas et ne respire pas
 - Prioriser les actions à réaliser en fonctions des signes décelés et du résultat à atteindre.
- Réponse aux différentes problématiques suite à l'évaluation et selon les risques rencontrés dans l'entreprise.
- Echange d'expériences
- Exercices pratiques sur différents thèmes abordés lors de la théorie avec une évaluation sur une ou plusieurs mises en situation.

Rappel réglementaire

La durée préconisée pour un MAC SST est de 7 heures pour un groupe de 10 personnes. Le premier MAC SST doit avoir lieu dans les 24 mois qui suivent la formation initiale. Toutefois , il appartient à l'entreprise qui le souhaite de mettre en place un recyclage plus fréquent.